

PASSAGE DE LA TÉLÉVISION ANALOGIQUE À LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (TNT)

Verquinoises, Verquinois



Thierry Tassez
Maire de Verquin

La télévision analogique va cesser définitivement, pour laisser place à la télévision numérique terrestre, à compter du 30 novembre 2011. Pour le Nord-Pas-de-Calais, ce passage devrait se faire à compter du 7 décembre 2010. Pour Canal+ le passage se fera à partir du 14 avril 2010.

QU'EST-CE QUE LA TNT ?

La TNT, ce sont au minimum 18 chaînes gratuites. Dans certaines régions, vous pouvez aussi recevoir des chaînes locales.

Progressivement, de plus en plus de téléviseurs mis sur le marché ont été équipés pour recevoir la TNT. Pour tous les autres téléviseurs, un simple adaptateur vous donnera accès à toutes les chaînes de la TNT.

LES AIDES

Des aides d'accompagnement et financières de l'Etat sont prévues pour les foyers couverts ou non en TNT hertzienne (par antenne râteau).

Pour les foyers situés dans une zone couverte par la TNT, deux aides financières sont prévues :

- Une aide de 25 € maximum pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégré ou d'un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL
- Une aide de 120 € maximum pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau

LES MODALITES D'ACCES AUX AIDES

Les deux aides ci-dessus, sont attribuées sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle.

Les dossiers de demande d'aide seront disponibles soit sur demande, auprès du centre d'appel*, soit en téléchargement sur le site internet www.tousaunumerique.fr, ou encore en mairie et dans les centres sociaux.

Les personnes concernées par ces aides devront conserver les originaux des factures d'achat et les tickets de caisse car ils leur seront demandés pour tout remboursement.

La demande d'aide doit être impérativement envoyée dans un délai maximum de trois mois suivant la date de passage au numérique. Pour les personnes éligibles au fonds d'aide, il est par conséquent impératif d'acheter leur matériel au plus tard trois mois après l'arrêt du signal analogique dans leur région.

Bien à vous,
votre Maire,
Thierry Tassez